



---

## COMMISSION REGIONALE DU CONTROLE DES CLUBS

SEANCE DU 04.01.2023

ORGANISEE AU SIEGE DE LA LIGUE

---

### RELEVÉ DE DECISIONS

**ATTENTION :**

Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs de la D.R.C.G.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courriel ou/et par courrier.

Après audition et contrôle sur pièces :

**ACCESSIONS : NON CONFIRMATION DES FONDS PROPRES POSITIFS ESTIMES AU 30/06/2022**

- VAL DE REUIL : Retrait de 3 points à l'équipe première (Championnat R1 groupe B)

**AMENDES POUR DEFAUT OU TRANSMISSION HORS DELAI DE DOCUMENTS :**

- OISSEL
- VAL DE REUIL
- CHERBOURG

**CONTROLE DES CAPACITES FINANCIERES ACTUALISEES SAISON 2022/2023 :**

- MONDEVILLE : Maintien de l'encadrement de la masse salariale 2022/2023
- CHERBOURG : Maintien pour la saison 2022/2023 de l'encadrement de la masse salariale et de l'interdiction de recrutement de nouveaux joueurs fédéraux

